

## COPIL national

« Déploiement de SPLS (suivi et programmation des logements sociaux) »

Compte rendu du COPIL national du 10 juillet 2014 - DREAL Poitou-Charentes

*Le support de la réunion, ainsi que les supports des témoignages des régions pilotes et en cours de déploiement et l'avis de la CADA sur la diffusion des données issues de SISAL, transmis en version électronique à l'ensemble des participants et des invités, présente les messages clés de la réunion, ainsi que les prochaines échéances.*

Ont également été remis en séance :

- La copie du courrier du président de l'USH au DHUP, datant du 14.02.2014
- La copie de la réponse du DHUP au président de l'USH, datant du 30.06.2014

*Vous trouverez ci-dessous les informations complémentaires résultant des principaux échanges tenus.*

### Ordre du jour

- Avancement des déploiements des 8 régions en cours
- Point sur les infocentres : réflexion sur l'accès et la diffusion des données SISAL et SPLS
- Retour sur les travaux du groupe de travail sur la dématérialisation
- Point sur les versions à venir d'ECO-PLS et SPLS
- Modalités de participation de l'USH au déploiement de SPLS dans les régions en 2014
- Prochaines étapes et conclusion

### Participants

Etaient présents :

NOM	PRENOM	STRUCTURE
BAILLET	Claire	ARHLM Poitou-Charentes
BASTIAT	Marie	DGALN / DHUP / PH2
BOUHIER DE L'ECLUSE	Guy	DREAL Poitou-Charentes
BROSSEAU	Jacky	DREAL Poitou-Charentes
CANONNE	Estelle	DGALN / DHUP / PH2
CHAMPENOIS	Chloé	FNAR
COUTANT	Véronique	DGALN / DHUP / PH4, Equipe projet nationale

DADOU	Hélène	DGALN / DHUP / PH
DARBOUX	Nadège	DREAL Bretagne, Chef de projet régional SPLS
DUCHESNE	Jean-Hervé	Aatiko
FERRE	Antoine	USH
FRACCOLA	Raymond	ARHLM Nord-Pas-de-Calais
GERMEREAU	Antoine	DREAL Poitou-Charentes
GRANGER	Caroline	EY, Equipe projet nationale
HERVE	Arnaud	DREAL Pays de la Loire
MIGNOT	Romain	ARHLM Poitou-Charentes
PRYZBYLSKI	Mathieu	DGALN / DHUP / PH4, Equipe projet nationale
SITKO	Pierre	ANAH
ZORODDU	Marion	EY, Equipe projet nationale

## Introduction

### G. Bouhier de l'Ecluse, DREAL adjoint Poitou-Charentes

- La réunion de lancement régionale en Poitou-Charentes a eu lieu le 24 juin dernier : les maîtres d'ouvrage conviés ont montré un bon niveau d'adhésion quant au déploiement de l'application. La région semble bien engagée dans la démarche (*détail de l'avancement au point suivant de l'ordre du jour*).

### H. Dadou, Sous-directrice des politiques de l'habitat – DGALN/DHUP/PH

- Le déploiement de SPLS est soutenu par l'USH et le Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires ; cet engagement est acté dans le pacte Etat /USH du 8 juillet 2013.
- L'enjeu principal du déploiement de l'application consiste à renforcer les partenariats entre les acteurs impliqués dans le processus de programmation, autant sur la question du financement du logement social que sur des problématiques telles qu'Eco-PLS. Le déploiement de SPLS s'inscrit également dans le cadre de la modernisation de l'action publique.
- La démarche de déploiement de SPLS représente un projet ambitieux, en visant de nombreuses thématiques :
  - La diminution du nombre d'enquêtes à compléter par les maîtres d'ouvrage
  - La facilitation et l'objectivation du travail de programmation, ce notamment pour les élus et les délégataires – gestionnaires des crédits
  - Une aide aux maîtres d'ouvrages, en leur permettant d'accéder à l'avancement de leurs opérations (agrément, suivi paiements)
  - Le développement d'une meilleure connaissance des mises en service par les élus et les politiques

- La dématérialisation de l'instruction des dossiers de subvention et d'agrément à l'horizon 2015/2016
- Le contexte semble pourtant se complexifier : les blocages politiques se renforcent dans les zones tendues, les négociations se compliquent entre le collecteur Action logement et l'Etat, les aides publiques se raréfient, les coûts des opérations de réhabilitations augmentent...

---

### Tour de table des participants

#### Avancement des déploiements des 8 régions en cours

*Cf. pages 4 à 9 du support du COPIL national*

- Principales étapes à venir à la rentrée 2014 :
  - Ateliers de travail sur le processus de programmation et sur l'intégration du portail dans ce processus, afin d'approfondir le diagnostic et la connaissance des processus de programmation actuels
  - Prise en main de l'application par les maîtres d'ouvrage et – dans certains territoires – les gestionnaires
- L'engagement de tous les acteurs investis dans la démarche est fort, notamment au niveau des binômes DREAL/ ARHLM. Le bureau PH4 assiste à chaque réunion de lancement régionale et au 1<sup>er</sup> COPIL régional, puis à la demande des chefs de projet aux réunions locales, et selon les enjeux.

---

### Témoignages

#### **Poitou-Charentes**

J. Brosseau, DREAL Poitou-Charentes

R. Mignot, ARHLM Poitou-Charentes

*Cf. support dédié, à venir dans un envoi ultérieur*

#### **Bretagne**

N. Darboux, DREAL Bretagne, Chef de projet régional SPLS

*Cf. support dédié « 14\_07\_10\_SPLS\_COPIL\_BZH.pdf »*

#### **Nord-Pas-de-Calais**

R. Fraccola, ARHLM Nord-Pas-de-Calais

J.H. Duchesne, Aatiko

*Cf. support dédié « USH - 140710 Synthèse des réunions d'évaluation du portail SPLS à l'USH Nord-Pas-de-Calais.pptx »*

## Synthèse du retour des régions expérimentatrices

A. Hervé, DREAL Pays de la Loire

Cf. supports dédiés :

- « [20140710\\_2102H14VD\\_diaporama\\_PDL - COPIL SPLS 10-07-14.pdf](#) »
- « [BILAN chiffré SPLS NPdC 19 06 2014 pour copil.pdf](#) »

A transmettre : Liste des demandes d'évolutions techniques des régions expérimentatrices

## Point sur les infocentres : réflexion sur l'accès et la diffusion des données SISAL et SPLS

Cf. pages 11 à 17 du support du COPIL national

Cf. copies des courriers transmis en séance :

- Courrier du 14.02.2014 du président de l'USH au DHUP
- Réponse du 30.06.2014 du DHUP au président de l'USH

Cf. avis de la CADA sur la diffusion des données issues de SISAL

- Retour sur l'étude sur l'utilisation des données de SISAL et SPLS :
  - Les enjeux sur la transparence des données semblent varier d'un territoire à l'autre, selon le contexte et les relations existantes entre les différents acteurs
  - La méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail (enquête flash) a ses limites : les éléments qui en sont issus relèvent d'un ressenti individuel, qui ne semble pas pouvoir être généralisé
  - Le risque potentiel de mise en concurrence entre organismes lié à l'accès aux données des ARHLM, relevé dans l'étude, ne semble pas partagé par les participants du COPIL qui leur associent un rôle de concertation

### C. Champenois, FNAR

- Pour la FNAR, une solution peut / doit être associée à chaque risque identifié dans la note de synthèse sur l'utilisation potentielle des données de SISAL et SPLS (par exemple, concernant le risque de concurrence entre les maîtres d'ouvrage, les ARHLM peuvent encourager le dialogue entre les organismes et avec les collectivités).
- La FNAR est favorable à une ouverture large des données de SISAL et SPLS, ce afin notamment :
  - D'alimenter le dialogue sur l'arbitrage entre la rénovation et la production de logements neufs
  - De faciliter la conduite des projets en accédant aux données complètes qui y sont liées
  - De maintenir la dynamique lancée par le déploiement partenarial de SPLS dans les 3 régions expérimentatrices et les 8 régions en cours

### A. Ferré, USH

- L'USH a sollicité auprès du DHUP une ouverture aux ARHLM des données SISAL, pour leur territoire et après anonymisation des opérations (suppression du nom du maître d'ouvrage).

- L'USH souhaite trouver des solutions organisationnelles pour répondre à la question de l'accès et de la diffusion des données.
- La réponse du DHUP le 30.06.2014 à la demande de l'USH sera étudiée attentivement.
- Pour les représentants des régions Pays de la Loire et Nord-Pas-de-Calais, la transparence sur les données ne semble pas problématique :
  - Les éléments de déontologie sont déjà en place et il semble entendu que des données dévalorisantes pour un maître d'ouvrage ne doivent pas être diffusées
- Par ailleurs et dans l'immédiat, les ARHLM accèdent déjà à la base école SPLS (besoin de formation des chefs de projet régionaux).

Question :

- Qu'en est-il de la traçabilité des requêtes dans Business Object (qui génère quoi ?) ?  
L'outil enregistre l'utilisateur à l'origine d'une requête mais pas les filtres qu'il a utilisés.

➤ **La solution conventionnelle fait l'unanimité parmi les participants du COPIL avec réserve de l'USH :**

- Si un utilisateur va à l'encontre des dispositions prévues dans les chartes signées, son action sera considérée comme une faute grave
- Les conventions seront gérées au niveau régional, sur la base d'orientations nationales
- A titre général, un utilisateur ne doit pas transmettre les données détaillées d'un territoire autre que le sien
- Un groupe de travail sera mis en place ultérieurement pour cadrer le contenu des conventions

### Retour sur les travaux du groupe de travail sur la dématérialisation

*Cf. pages 19 et 20 du support du COPIL national*

- Avant d'engager la dématérialisation de l'instruction des dossiers de subvention et d'agrément, un groupe de travail a été monté afin d'étudier les pistes de simplification envisageables sur ces dossiers :
  - Des évolutions réglementaires permettant la fluidification de l'instruction ont été suggérées
- La dématérialisation commencera par les paiements pour être étendue à terme à toute la chaîne d'instruction à l'horizon 2015/2016.
- Pour les délégataires, le foncier représente un enjeu majeur (suivi des dates de signature et de vente).
- Un point sur les conventions APL a été réalisé, avec l'appui d'autres services de la DHUP (LO2 notamment) :
  - Le sujet semble a priori hors du périmètre du groupe de travail
  - Les échanges en séance ont cependant montré sa forte intégration dans les décisions de financement

- L'optimisation de leur production / traitement permettrait un gain de productivité significatif
- **Les membres du COPIL valident les pistes de travail présentées en séance**
- A prévoir lors du prochain COPIL :
  - Retour sur les travaux sur les conventions APL
  - Demande de portage par des instances supérieures si nécessaire
- L'USH salue la démarche initiée en amont sur l'analyse commune des problématiques « Métier », avant d'engager des travaux informatiques.
- Le partenariat mis en place a permis un fort niveau de mobilisation de la part de tous les acteurs sollicités (services de l'Etat, délégataires des aides à la pierre, maîtres d'ouvrage HLM, Caisse des dépôts et consignations).

#### Point sur les versions à venir d'ECO-PLS et SPLS

*Cf. page 22 du support du COPIL national*

- La DHUP a été contrainte de changer de prestataire informatique sélectionné par le secrétariat général du ministère dans le cadre d'un marché mutualisé mis en place fin 2013 suite à des problèmes de qualité et de surcoûts rencontrés avec le prestataire sollicité dans le cadre d'un marché mutualisé au ministère par le SG courant 2013.
- Sopra est désormais en charge des développements sur Eco-PLS et SPLS.
- Le chantier Eco-PLS est lancé en premier ; les travaux amont ont été initiés. Les objectifs d'Eco-PLS sont les suivants :
  - Faciliter l'évolution partenariale des CUS
  - Effectuer le suivi des engagements du pacte Etat / USH
  - Gérer les programmes de rénovation énergétique de l'habitat
- La bascule de marché a engendré des retards sur le calendrier initial de la version à venir de SPLS :
  - Les travaux sur la V2 de SPLS débuteront début septembre 2014
  - Les demandes d'évolution actées lors du comité de pilotage de novembre 2013 seront prises en charge, sans séquençage
  - La mise en production de la version est planifiée autour de mars 2015
- Des groupes de travail supplémentaires devront par ailleurs être planifiés pour approfondir certains besoins des utilisateurs concernant la dématérialisation.
- La DHUP ne souhaite pas précipiter les travaux sur cette version à venir de SPLS, ce afin de garantir le déploiement d'une version opérationnelle et conforme aux attentes des utilisateurs.
- L'USH exprime cependant sa réserve par rapport aux engagements pris initialement par la DHUP avec les ARHLM des régions expérimentatrices en leur garantissant la prise en compte de leurs demandes d'évolution dans le courant de l'année 2014.

- L'USH alerte l'équipe projet sur le risque impliqué par ce report de calendrier : certaines régions pourraient décider de reporter leur déploiement si elles jugent que l'application n'est pas encore suffisamment opérationnelle en l'état.
- La DHUP souligne qu'en aucun cas ce décalage n'est lié à un arbitrage budgétaire ou d'opportunité sur le développement de SPLS mais bien à des difficultés opérationnelles pouvant apparaître sur tout autre projet.
- Les représentants des régions Poitou-Charentes (DREAL et ARHLM) et Bretagne (DREAL) affirment ne pas souhaiter remettre en cause la décision de déployer SPLS dans leurs territoires respectifs, l'outil ayant été présenté aux 8 régions en cours de déploiement dans sa version 1.

### Modalités de participation de l'USH au déploiement de SPLS dans régions en 2014

*Cf. page 24 du support du COPIL national*

- L'USH porte officiellement le financement de l'accompagnement du dispositif d'accompagnement national pour les régions Bourgogne et Haute-Normandie.
- Un travail sur les interfaces a été sollicité par les organismes de logement social afin de faciliter la récupération des données centralisées dans SPLS et les échanges entre les différents acteurs impliqués dans le processus de programmation.
- La région Ile-de-France justifie notamment d'un volume significatif d'opérations à traiter par les bailleurs nationaux, rendant d'autant plus pertinents ces travaux.
- Le budget est en cours d'analyse par l'USH, en se basant sur les groupes de travail réalisés dans le cadre de la dématérialisation (les aspects « Métier » devraient cependant générer moins d'impact sur le sujet des interfaces).

### Prochaines étapes et conclusion

*Cf. page 26 du support du COPIL national*

- A prévoir :
  - Fixer la date de la réunion du groupe de travail n°4 sur la dématérialisation (aspects « techniques »)
- Dates de prochain COPIL nationaux :
  - Jeudi 27 novembre après-midi, à Paris
  - Mercredi 28 janvier après-midi, en région, selon le niveau d'avancement des territoires en cours de déploiement